

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 8 / N° 26 / 28 mars 2023

Campagne Centraide 2022 : un immense merci pour votre grande générosité!

Le comité organisateur de la campagne Centraide 2022 du CISSS du Bas-Saint-Laurent est fier de l'admirable mobilisation du personnel et des médecins qui a permis de remettre un don de 37 890 \$ à Centraide Bas-Saint-Laurent.

Quelle fierté de collaborer avec vous! Vous êtes une équipe soudée et ayant de belles valeurs. Bonté et générosité vous décrivent tous et toutes si bien. Merci de participer à notre mission et encore une fois, d'être solidaires avec les personnes les plus vulnérables de notre communauté.

– Centraide Bas-Saint-Laurent

À chacun et à chacune : un immense merci pour votre grande générosité! Depuis 2015, notre établissement s'engage activement auprès de Centraide Bas-Saint-Laurent. Continuons d'être fiers de soutenir Centraide chez nous pour contribuer à sa grande et essentielle mission.

Le comité organisateur (Marie-Hélène Côté, Robie Fournier, Lucie Bérubé, Marie-Ève Lavoie et Méлина Watters)



De gauche à droite : M. Akotchay Lawin-Ore, directeur régional de Centraide Bas-Saint-Laurent, le Dr Jean-Christophe Carvalho, président-directeur général du CISSS du Bas-Saint-Laurent, et Mme Méлина Watters, agente d'information

Tragédie d'Amqui : mille mercis à tous

Le président-directeur général du CISSS du Bas-Saint-Laurent, le Dr Jean-Christophe Carvalho, et la présidente du conseil d'administration, madame Louise Bolduc, unissent leurs voix afin de souligner l'engagement exceptionnel de tous les employés et médecins depuis la tragédie survenue en début de semaine à Amqui. Votre professionnalisme et votre dévouement ont permis de soutenir une communauté sous le choc.

La vie devra maintenant reprendre son cours normal, mais il faudra prendre tout le temps nécessaire afin de soigner les blessures laissées par ces événements dramatiques. C'est pourquoi l'offre de soutien psychosocial va se poursuivre aussi longtemps que requis, autant pour les familles et les proches des victimes, pour la population en général que pour nos propres collègues. En ce sens, il ne faut pas hésiter à demander de l'aide, que ce soit par le programme d'aide

aux employés (PAE) ou par l'intermédiaire d'Info-Social 811, option 2.

Les équipes du CISSS du Bas-Saint-Laurent ont encore une fois démontré leur capacité à se mobiliser et leur résilience. C'est pourquoi nous vous disons mille fois MERCI! Le Dr Carvalho et madame Bolduc profitent de l'occasion pour offrir leurs sincères sympathies aux employés touchés de près ou de loin par ces événements tragiques.

Inscription au tableau de l'OIIQ : vous avez jusqu'au 31 mars

Infirmières et infirmiers, il vous reste peu de temps pour vous inscrire au [Tableau 2023-2024](#) de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) si ce n'est pas déjà fait.

L'inscription vous permet d'exercer à titre d'infirmière ou d'infirmier et d'utiliser le titre réservé à la profession infirmière : Inf.

Vous avez jusqu'au 31 mars pour vous inscrire, remplir votre déclaration annuelle et procéder au paiement de votre cotisation.

Pour être en mesure d'exercer votre profession à compter du 1^{er} avril 2023, [visitez sans tarder le oiiq.org](#)



Formation obligatoire sur la cybersécurité

En tant que travailleurs de la santé et des services sociaux, nous vous rappelons que vous devez suivre la formation obligatoire Cybersécurité : mission possible.

Deux capsules de formation sont disponibles sur l'ENA (durée globale : 40 minutes).

[Cliquez ici pour ouvrir l'ENA.](#) Vous pouvez aussi vous rendre au cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/4860. Le code de formation sur la cybersécurité est #1916.

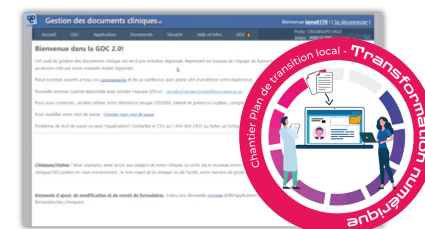
Rappelons qu'il est essentiel de multiplier les actions de prévention contre les cyberattaques visant nos systèmes d'information. Tous les employés du réseau doivent demeurer vigilants et développer des réflexes de prévention dans leur façons d'utiliser les systèmes.



Formation GDCv2 : Rappel important!

Pour une utilisation facilitée de GDCv2, écoutez les capsules de formation :

- En ligne sur le site Web : cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/5183
- Dans la section « aide et infos » sur GDCv2



Procédure sur le codéveloppement professionnel

La Direction des services multidisciplinaires, de l'enseignement et de la recherche (DSMER) est heureuse de vous annoncer l'adoption de la nouvelle *Procédure sur le codéveloppement professionnel*, disponible dans le [Centre d'information, sous l'onglet DSMER](#).

Cette procédure s'adresse à tous les membres du conseil multidisciplinaire (CM) du CISSS du Bas-Saint-Laurent, qui, dans leur fonction, désirent participer ou animer un groupe de codéveloppement

professionnel (GCP), ainsi qu'à leurs gestionnaires.

Pour favoriser la compréhension de cette nouvelle procédure, vous pourrez assister à l'une des trois séances d'information grâce à une des invitations qui vous ont été envoyées par courriel. Au terme de l'ensemble des présentations, la capsule d'information sera disponible mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca/node/6831.

De plus, une formation transversale d'animateurs de groupe de codéveloppement

professionnel sera dorénavant offerte quelques fois par année aux membres du CM et elle pourra être incluse au Plan de développement des ressources humaines. Afin d'intégrer la prochaine cohorte de formation, référez-vous aux détails d'inscription qui se trouvent dans la procédure.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Caroline Vill, chef de l'encadrement aux pratiques professionnelles.



Démarche d'évaluation des laboratoires de biologie médicale

Dans la semaine du 3 avril prochain, les laboratoires de l'Hôpital régional de Rimouski accueilleront les évaluateurs du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Les visites se poursuivront dans les laboratoires du pôle est et du pôle ouest entre le 18 avril et le 16 juin.

Pour toutes les informations concernant le processus d'évaluation des laboratoires de biologie médicale, visitez la [section intranet : Amélioration continue](#).

Prix Inspiration 2023

Afin de mettre en lumière les infirmières et les infirmiers qui se démarquent par leur contribution, qui ont une incidence importante dans leurs milieux et qui sont une source d'inspiration au quotidien, nous vous invitons à soumettre une candidature dans le cadre du prix Inspiration 2023 de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, décerné en collaboration avec les CECII.

Les informations et le formulaire de mise en candidature sont disponibles en cliquant sur les liens ci-dessous [ou en consultant la nouvelle intranet du 15 mars dernier](#). La date limite pour le dépôt d'une candidature est le 12 avril 2023.

[Affiche du prix Inspiration](#) | [Formulaire de mise en candidature](#) | [Critères d'évaluation des candidatures](#)



Visite d'Agrément Canada du 27 au 31 mars 2023

Depuis lundi, huit visiteurs d'Agrément Canada sont présents au CISSS du Bas-Saint-Laurent dans le cadre de la démarche d'évaluation des normes des secteurs de de la déficience intellectuelle, la déficience physique, du trouble du spectre de l'autisme et du soutien à l'autonomie des personnes âgées.

Comme vous le savez, les visiteurs ont manifesté un vif intérêt à échanger avec la clientèle et les membres du personnel. Si vous êtes interpellés par l'un d'entre eux, nous vous invitons à répondre à leurs questions au meilleur de vos connaissances.

Bonne visite!

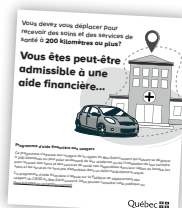
Mise à jour du dépliant d'aide financière aux usagers pour leurs déplacements de 200 km et plus

Ce dépliant s'adresse aux usagers du Bas-Saint-Laurent qui doivent se déplacer à 200 kilomètres ou plus de leur résidence ou de l'installation de leur territoire pour recevoir des soins et des services non disponibles dans leur région. Cette nouvelle version du dépliant, en format légal (noir et blanc), est disponible pour impression.

• Intranet : [Directions administratives > Direction de la logistique > Déplacement des usagers > 7404 - Déplacement des cas électifs \(200 km et plus\) > Dépliant](#)

• Web : cisss-bsl.gouv.qc.ca/remboursement

Pour tous les intervenants souhaitant obtenir des copies, il faut communiquer par écrit à la centrale de déplacement des usagers : centrale.deplacement.usagers.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.



Rappel : vaccination contre la COVID-19

Nos équipes de vaccination seront présentes dans les hôpitaux de notre territoire au cours des prochaines semaines, afin d'offrir au personnel ainsi qu'aux médecins, stagiaires et bénévoles la vaccination contre la COVID-19.

Pour plus d'information et consulter les horaires sur l'intranet, visitez le mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca/node/9518.

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent



Santé et sécurité au travail | Dépistage

Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050

Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours/7, 8 h à 16 h) : gpit.infirmieres.sst.drhcj.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

